

**AVENANT 1**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE**  
**Titulaire du Bac Professionnel ASSP ou SAPAT**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Vous êtes :**

➤ Titulaire du Bac Professionnel ASSP..... ou SAPAT.....

**Vous devez choisir entre 2 modalités d'admission**

**1<sup>er</sup> modalité**

Vous êtes sélectionné sur la base d'un dossier comprenant les pièces suivantes :

- . CV
- . Lettre de motivation
- . Bulletins scolaires (seconde, 1<sup>ère</sup>, terminale)
- . Appréciations de stage (seconde, 1<sup>ère</sup>, terminale)
- . Diplôme du BAC Professionnel ASSP ou SAPAT

A l'issue de cette première sélection les candidats retenus se présentent à un entretien de 20 minutes visant à évaluer leur motivation sur la base du dossier.

Les candidats admis doivent suivre les modules de formation suivants :

- . 1.2.3 et 5 pour le BAC Professionnel ASSP
- . 1.2.3.5 et 6 pour le BAC Professionnel SAPAT

**2<sup>ème</sup> modalité**

Vous êtes sélectionné comme les candidats de droit commun en passant les épreuves de sélection prévues à l'article 5 de l'arrêté du 16 janvier 2006. Dans ce cas, vous effectuez intégralement la formation et vous ne bénéficiez pas des dispenses de formation.

Mettre une croix dans la case correspondante :

<b><u>Je choisis la</u></b>	<b>1<sup>ère</sup> Modalité</b>	<input type="checkbox"/>
	<b>2<sup>ème</sup> Modalité</b>	<input type="checkbox"/>

TSVP→

**Pièces obligatoires à joindre en plus pour les candidats titulaires du BAC Professionnel ASSP ou SAPAT qui ont choisi la première modalité**

- CV
- Lettre de motivation
- Dossier scolaire complet (cours et stage) avec résultats et appréciations
- Diplôme du BAC Professionnel ASSP ou SAPAT

Signature du candidat

précédée de la mention lu et approuvé